

La Gazette Seichanaise

Magazine d'informations de la ville de Seichamps

Développement durable Proximité Culture Budget Solidarité Jeunesse Associations Ecoles



édito

La coupure des vacances est le moment privilégié pour faire le point sur les dossiers en cours et suivre les chantiers d'été afin que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Quand on évoque le mot rentrée, c'est la rentrée scolaire qui vient à l'esprit.

Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions avec des effectifs en très légère augmentation après une forte progression en 2016. La forte moyenne des effectifs en maternelle nous a conduits à pérenniser le renfort en personnel municipal à Louise Michel et par souci d'équité d'accorder le même renfort à Jean Lamour.

De gros travaux d'accessibilité ont été réalisés à Saint-Exupéry et Georges de la Tour. Ils ont été conduits avec célérité et efficacité. Tout était prêt pour la rentrée.

Suite au décret paru le 27 juin, le retour à la semaine de 4 jours est rendu possible. J'ai adressé un courrier à l'ensemble des parents d'élèves pour leur dire que la municipalité engagerait dès la rentrée la concertation avec tous les partenaires éducatifs, parents et enseignants. L'objectif étant d'arrêter au plus tôt et au mieux les nouvelles dispositions pour la rentrée 2018/2019.

C'est ainsi que j'ai rencontré les présidents des deux associations de parents d'élèves et pris l'initiative d'organiser une réunion d'information et de concertation en présence de l'Inspecteur de circonscription, des trois directrices et des représentants des parents d'élèves. Cette réunion fort constructive a débouché sur un calendrier des actions à mener.

Dès le mois d'octobre la gamme de nos services à la population s'est élargie par l'adhésion au Relais Assistantes Maternelles de la ville de Pulnoy. Aux parents et aux assistantes maternelles indépendantes de se saisir de ce nouvel outil.

La rénovation du centre socio-culturel entamée début juillet se poursuit. Nous devons relever un premier challenge, rendre opérationnelle, pour la rentrée, l'aile associative du bâtiment. C'est chose faite, les enfants ont pu retrouver, sans difficulté, le chemin de la restauration scolaire et les associations reprendre leurs activités. Le déroulement du chantier ne devait pas perturber l'organisation du forum des associations et permettre le bon déroulement de notre 39^{ème} foire aux fromages. Là aussi, pari tenu, tout s'est passé dans d'excellentes conditions. Le Forum a attiré un nombreux public signe évident de la forte attractivité de l'ensemble du secteur associatif.

La 39^{ème} foire aux fromages reste l'incontournable événement de la rentrée même si une météo capricieuse n'a pas facilité son plein succès. Nous prendrons une éclatante revanche avec la 40^{ème} qui se profile à l'horizon. J'adresse mes plus vifs remerciements aux nombreux bénévoles du Comité des Fêtes qui ont été sur la brèche tout le week-end.

La rentrée, c'est aussi le moment où l'on commence à se préoccuper des perspectives budgétaires du prochain exercice.

Nouveau Président, nouveau gouvernement, nouvelle majorité mais je le crains mêmes contraintes budgétaires. Dotations, contrats aidés, réforme de la taxe d'habitation, compensée à l'euro près, facile à dire et à écrire, il faudra le prouver.

Encore beaucoup d'incertitudes à lever.

Restons confiants et optimistes.

Henri CHANUT,
Maire

Écoles



C'est la rentrée

Pages 2 à 4

Animations



39^{ème} édition de la Foire aux Fromages

Pages 8 et 9

Travaux



Travaux au centre socio-culturel

Page 13



C'est la rentrée !

■ Des effectifs en légère hausse

459
élèves
en
2016-2017

467
élèves
en
2017-2018

Répartition en 2017-2018 :

- **85** élèves à l'école maternelle Louise Michel
- **87** élèves à l'école maternelle Jean Lamour
- **295** élèves à l'école élémentaire Georges de la Tour

■ Les nouveaux visages de la rentrée 2017-2018



A noter également, Luis MARTINEZ prend en charge la classe de Madame BRUYÈRE lors de sa décharge, deux fois par semaine.

De gauche à droite :

- Virginie NOTHIGER : classe des Moyens à Louise Michel
- Cécilia DORETTO : classe des Grands à Louise MICHEL le vendredi et décharge les deux directrices des maternelles le mercredi matin (classe des Petits).
- Karine DEROUICHE : les lundi et vendredi (dans les classes aux effectifs importants).

■ La fréquentation de la restauration scolaire

En moyenne depuis la rentrée :



85
enfants
en
maternelle

150
enfants
en
élémentaire

Des menus réalisés à partir de produits locaux et bio.

Du 9 au 13 octobre, « Place aux épices » avec menus de la semaine des rencontres du goût: Filet de colin vanille gingembre, Poêlée automnale au curcuma (brocolis, carottes, poivrons), crème de lentilles corail et carottes au cumin, cake poires raisins au cumin.

Extrait du courrier de rentrée d'Henri CHANUT, Maire

« Le 4 septembre vos enfants ont repris ou pris pour la première fois le chemin de l'école. Cette rentrée s'est passée dans de bonnes conditions.

Je tiens à vous faire part de quelques bonnes nouvelles : les effectifs scolaires sont stables après une forte hausse en 2016 et la classe créée à Georges de la Tour a été maintenue.

Nous avons reconduit les moyens supplémentaires attribués à Louise Michel pour les ATSEM (10h de renfort hebdomadaire).

Nous avons doté, à la grande satisfaction de la directrice, Jean Lamour, du même renfort.

L'Education Nationale a mis à disposition des 3 écoles une enseignante supplémentaire 2 jours par semaine.

Vos enfants vont bénéficier de nouvelles tablettes en maternelle et de deux classes mobiles en primaire.

La rentrée se prépare aussi pendant la période estivale.

C'est ainsi, que de nombreux travaux ont été réalisés dans nos écoles par nos services techniques (travaux de peinture intérieurs et extérieurs à Georges de la Tour, réfection de plafonds, dotation de mobilier supplémentaire...).

Les travaux de mise en accessibilité des deux bâtiments du Groupe scolaire Georges de la Tour ont été conduits avec célérité et efficacité. Tout était terminé à la rentrée. »

■ L'accueil périscolaire

En moyenne depuis la rentrée :

45
enfants
en
maternelle

75
enfants
en
élémentaire

La plaquette des activités de découvertes, les menus de la restauration scolaire et les tarifs de ces services sont consultables sur le site de la Ville : www.mairie-seichamps.fr

Les activités de découvertes

Comme l'an dernier, les enfants peuvent s'inscrire aux activités découvertes réalisées par les animateurs ou proposées par des intervenants ou des associations partenaires. Quelques exemples d'activités :



■ Travaux dans les écoles

Mise en accessibilité



La mairie continue la mise en conformité des entrées pour les écoles du groupe scolaire Georges de la Tour. **Toutes les écoles sont maintenant conformes à la législation.**

Mise en peinture par le Centre Technique Municipal



Préau de Georges de la Tour



Salle de repos à l'école Louise Michel



Salle matériel de l'école Saint-Exupéry



Réforme des rythmes scolaires : extrait du courrier de rentrée d'Henri CHANUT, Maire



« Autre « chantier » d'importance, que je souhaite aborder avec vous, la réforme des rythmes scolaires, avec le possible retour à la semaine de 4 jours.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites à ce sujet.

Soyons clairs, d'une part, la sortie, le 27 juin, du décret rendant possible une évolution du dispositif, dès la rentrée, était trop tardive pour envisager tout changement discuté, négocié et concerté avec l'ensemble des partenaires.

D'autre part la municipalité a passé un marché pour les activités périscolaires et tout changement unilatéral en fin d'année scolaire pour la rentrée de septembre était impossible.

Tout ceci a été abordé et validé lors des trois conseils d'école, en indiquant bien que dès la prochaine rentrée, la concertation serait engagée avec les parents et les enseignants afin d'arrêter, au mieux et au plus tôt, les nouvelles dispositions pour la rentrée 2018. »

Enfance Jeunesse

Les vacances d'été à l'accueil Jeunes

Brigitte MÉON
Adjointe Déléguée
Jeunesse



Création de bougies

- Accueil de Loisirs les après-midi et activités 3 soirs par semaine (veillées, sorties loisirs et accueils de jeunes).



Veillée casino



Mini-camp

- Mini-camp en camping de 4 jours/3 nuits sur la base de loisirs de Pierre Percée dans les Vosges (activités sportives, nautiques, veillées...).



Chantier jeunes

- 2 chantiers jeunes : l'un avec Véolia pour réaliser un décor avec un graffeur professionnel sur le thème du civisme dans les transports, l'autre avec les services techniques municipaux pour retracer les jeux des cours d'écoles.



Junior association

- Début juillet, les 3 juniors associations de la commune : Seich'Anim, RP Génial et Top Motion, ont présenté le bilan d'une année de projets à leurs parents en présence de la responsable du service jeunesse et des élus jeunesse et vie associative.

107 jeunes ont été concernés par les activités cet été.



Améliorer la mobilité de tous

La réfection de l'allée du Galibier, suivie par la mise en place d'une zone de rencontre, s'inscrit dans une démarche de partage de l'espace public.

RENCONTRE AVEC STÉPHANE GUILLIN, CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA VOIRIE ET AUX DÉPLACEMENTS

Pourquoi proposez-vous la mise en place d'une zone de rencontre ?

Le but de cette mesure répond à un double objectif. D'une part, il s'agit d'apaiser la ville en redistribuant l'espace urbain, entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Concrètement, cette réduction de vitesse offre plus de sécurité aux usagers de la route. D'autre part, le Grand Nancy qui exerce la compétence voirie a élaboré un diagnostic d'accessibilité de l'espace public.

Les réfections de chaussée s'accompagnent dorénavant de la mise aux normes de l'espace public.

Qui est concerné ?

Une zone 30 relie actuellement le centre ville à la haie Cerlin. Au-delà de ce secteur, la commune souhaite revoir la conception des espaces publics et programmer la mise en œuvre progressive d'aménagements adaptés au cours des années à venir. Ce sera fait en partenariat avec la métropole via la sécurisation, les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, l'amélioration du cadre de vie, la végétalisation, la création de zones de rencontre...

Comment s'opère cette démarche ?

A partir de la cartographie réalisée par le Grand Nancy des zones de circulation apaisée (zones 30 et de rencontre) et des relevés de circulation, la commune élabore un programme pluriannuel de mise en œuvre. Il s'accompagne d'un retour d'expérience, en particulier à l'aide du radar pédagogique.

Quel secteur géographique inaugure cette nouvelle approche des déplacements ?

Le quartier de Martinchamps, lieu d'expression des sportifs, constitue le premier secteur de cette démarche.



Mise en place de la signalisation de la zone de rencontre.

Quelques chiffres repères

- 10 zones
- 20 % du linéaire de voirie
- 5 km d'aménagements cyclables



Les quartiers en fête

Durant l'été, de nombreux seichanais se sont retrouvés pour célébrer la Fête des Voisins dans leur rue.

Parmi les habitants des secteurs qui se sont mobilisés pour la première fois cette année, on notera ceux de l'allée du Pain de sucre, du quartier Montréal /place Jacques Cartier et de la rue des Bélemnites.

Un grand bravo aux organisateurs de tous ces rassemblements conviviaux qui perdurent depuis plusieurs années pour le « bien vivre ensemble ».

Allée du pain de sucre



Rue des Paturins



Rues Montréal et Jacques Cartier



Allée du Bois d'Amont

Rue des Lupins



Rue du Docteur Schweitzer





Forum des associations

Cette année encore, une trentaine d'associations a répondu à l'invitation de la commune.

Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, solidaires, parents d'élèves ou « juniors », elles ont attiré un public nombreux venu à leur rencontre.

Le Maire, Henri Chanut, en la présence de la Députée de notre secteur Carole Grandjean, a remis un trophée à 4 bénévoles pour leur forte implication au sein de leur association :

- Mme FRANCOIS (Tournesol),
- M. GARNIER (Nancy Seichamps rugby) ont été récompensés,
- M. ROY (Seichamps échecs),
- Mme THIERY (FC Seichamps).

Le Conseil Municipal Jeunes a organisé pour la première fois en juillet le Rallye des Associations. Malgré une météo peu clémente, 19 équipes étaient engagées pour découvrir sur plusieurs sites les associations Seichanaises et leurs activités.

Merci aux organisateurs et aux nombreuses associations présentes, cette première a connu un réel succès.

Les trois équipes arrivées les premières ont été récompensées lors du Forum.

Cette journée s'est terminée par le pot de l'amitié.



Remise des trophées aux bénévoles et des récompenses aux gagnants du rallye associatif.

Brioche de l'Amitié

Cette année encore, les seichanais ont été généreux et fidèles au rendez-vous pour un moment de partage et de convivialité afin de permettre une meilleure intégration des personnes handicapées intellectuelles.

Pendant une semaine, une quinzaine de bénévoles seichanais se sont relayés pour assurer la distribution à domicile, dans leur quartier, à Intermarché et sur le marché du dimanche matin ; permettant ainsi de placer 400 brioches. Un grand merci à tous ces volontaires et à vous qui leur avez ouvert votre porte ; sans oublier les personnes qui ont regroupé une commande dans leur entourage ou dans leur association.

Repas de l'amitié

Le repas de l'Amitié qui avait habituellement lieu au mois de Novembre devrait être reporté en Février 2018, en raison des travaux effectués au Centre Socio Culturel.



Octobre Rose



17 femmes composaient l'équipe municipale engagée pour la course d'octobre rose.

Yveline LANUEL
Adjointe Déléguée
à l'action sociale





Un RAM pour les parents et les assistantes maternelles indépendantes

Soucieuse de maintenir une diversité et une qualité en matière de garde des jeunes enfants, la commune de Seichamps a décidé d'offrir à sa population les services d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Plusieurs réunions de travail entre les communes de Seichamps et Pulnoy, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, ont conduit la ville de Seichamps à signer une convention d'adhésion au Relais Assistantes Maternelles de Pulnoy le 13 septembre dernier.

Ce service, financé en partie par la CAF et par les deux communes remplit une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance.

À qui s'adresse le RAM ?

- aux parents et futurs parents ;
- aux assistantes maternelles agréées ou souhaitant le devenir ;
- à toute personne concernée par l'accueil du jeune enfant.

Quel est son rôle ?

- vous aider dans vos recherches de mode de garde pour accueillir ou confier un ou plusieurs enfants ;
- vous accompagner dans vos démarches administratives ;
- vous informer sur vos droits et obligations réciproques ;
- vous permettre de vous rencontrer et échanger ;
- vous offrir des temps d'animations collectives avec les enfants autour d'activités diverses ;
- mettre à votre disposition une liste mise à jour des assistantes maternelles agréées disponibles.

Des activités d'éveil et d'animations collectives sont proposées à Seichamps les mardis de 8h30 à 11h15 ; 1 square Emile Gallé (Inscription obligatoire)

Coordonnées : 23 rue du Practice à Pulnoy – 03 83 21 09 48
phuguel@pulnoy.fr

Permanences téléphoniques : les mercredi de 8h15 à 12h
et jeudi de 13h15 à 16h30

Permanences d'accueil individuel sur rendez-vous

Programme des animations à télécharger sur le site www.mairie-seichamps.fr dans la rubrique enfance jeunesse/petite enfance

Signature de la convention d'adhésion au Relais Assistantes Maternelles de Pulnoy le 13 septembre dernier.



**LE RAM EST OUVERT DEPUIS
LE MARDI 3 OCTOBRE 2017**

Deux nouveaux visages à la crèche multi-accueil Michel DINET

Estelle KREITZER auparavant assistante maternelle à domicile et Séverine NUS, précédemment en poste à la crèche de Saulxures-Lès- Nancy, sont les deux nouvelles assistantes « petite enfance » de la crèche multi-accueil Michel DINET. Toutes deux sont titulaires du CAP Petite Enfance et parmi nous depuis le 14 août 2017.

Bienvenue !



Recensement de la population seichanaise en 2018



Le 18 janvier 2018 débutera le recensement de la population qui se terminera le 17 février 2018. Des agents recenseurs seront sélectionnés pour visiter les habitants de la commune. Ils seront encadrés en Mairie par Marie-Hélène MAZOYER, coordinatrice.

Ils recevront une formation et disposeront d'une carte tricolore avec leur photo afin d'officialiser leur mission et seront tenus au secret professionnel. Ils rendront visite à tous les seichanais : une première fois pour la remise des questionnaires (bulletin individuel et feuille de logement), et une seconde fois pour la récupération de ces derniers (sauf si recensement par internet).

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement etc... Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. **Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.**

Votre participation est essentielle et obligatoire. Nous vous demandons de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui viendra vous rendre visite.

Enregistrement du PACS en mairie

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

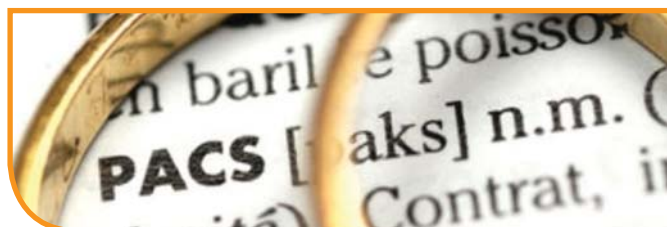
L'enregistrement des PACS se fait aujourd'hui auprès des greffes des Tribunaux d'Instance.

A compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des PACS se fera par les officiers de l'Etat-Civil en mairie.

Le passage du PACS en Mairie (et non plus au Tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la Justice du 21^{ème} siècle publiée au Journal Officiel du 19/11/2016 (article 48).

Vous pouvez également choisir de vous adresser à un notaire qui pourra, non seulement rédiger la convention du PACS, mais également l'enregistrer.

Les personnes qui concluent un PACS en feront la déclaration conjointe devant l'officier d'Etat-Civil de la commune dans laquelle elles ont fixé leur résidence commune ou par le notaire de leur choix.



Les échos du conseil Municipal : quelques délibérations approuvées à l'unanimité.



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN

- Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fourniture et de services en matière d'efficacité énergétique (période 2018-2019)
- Adhésion de la Ville de Seichamps au RAM de Pulnoy : signature d'une convention
- Autorisation du Maire à signer le marché pour la réhabilitation du centre socio-culturel

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE

- Convention de mutualisation des systèmes d'informations
- Convention de prestations « Viabilité hivernale » entre la ville de Seichamps et la Métropole du Grand Nancy
- Charte d'entretien et de gestion des espaces communaux – démarche « Zéro pesticide »
- Convention d'objectifs et de financement : prestation de service accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire et/ou aide spécifique rythmes éducatifs

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site internet de la ville.



39^{ème} édition de la foire aux fromages et à la gastronomie

Météo humide et week-end bien arrosé mais bonne ambiance garantie à la 39^{ème} foire aux fromages et à la gastronomie qui s'est tenue les 16 et 17 septembre.

Tout a été mis en oeuvre par le Comité des Fêtes pour que le traditionnel et incontournable 3^{ème} week-end de septembre soit un moment convivial de détente et de distraction pour tout le monde.

L'inauguration officielle par Henri CHANUT, Maire, en présence de Carole GRANDJEAN, députée, Véronique BILLOT, conseillère départementale et représentant le Président Mathieu KLEIN, Chaynesse KHIROUNI, conseillère communautaire et de nombreux élus de la Métropole a été également marquée par la présence de Miss Grand Nancy et ses dauphines, le tout au son du Bagad de la Mirabelle.

La richesse culinaire de l'Hexagone a de nouveau été mise en avant. L'animateur Philippe a récidivé avec sa bonne humeur et sa mise en valeur de la spécificité de chaque exposant en déambulant dans les différentes allées, à plusieurs reprises durant la foire. Fromagers, viticulteurs et artisans ont ainsi présenté leur savoir-faire et fait déguster leurs produits dans « l'allée gourmande » et l'avenue des Héleux.

Face à la rupture de stock du cru 2015 et au succès grandissant de 2016, les traditionnels petits beignets « O'frémêche », confectionnés par la maison Derelle, ont retrouvé leur public puisqu'environ 9700 beignets ont été vendus par le Comité des Fêtes. Gageons que l'année prochaine de nouveaux records seront atteints ! ...

Ce week-end aura été un véritable feu d'artifice, aussi bien sur les plans visuel que gustatif. Les cinq sens de chaque visiteur ont été éveillés régulièrement. D'aucun pouvait toucher, goûter, voir, sentir, entendre... Malgré la pluie qui s'invitait à intervalles réguliers, les artistes se sont succédé sur le podium et le feu d'artifice a illuminé les pupilles des petits et des grands.

Remise en forme le dimanche matin pour les plus courageux avec la marche fromagère, sportive ou familiale avec une pause gourmande. Une soixantaine de marcheurs s'est retrouvée autour d'un repas convivial sous le chapiteau avec la dégustation d'une délicieuse tarte au fromage.

En milieu d'après-midi, le show Millenium a revisité les grands standards du cinéma avec une participation active du public, le tout avec une mise en scène exceptionnelle.

Notre foire aux fromages a même dépassé les frontières puisque nous avons accueilli une délégation allemande de GAU ODERNHEIM, ville jumelée à Pulnoy. Cette délégation était accompagnée par Michèle PICCOLI, Maire de Pulnoy et des membres du comité de jumelage.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes et au service technique de la ville de Seichamps qui ont travaillé dur au cours de ces derniers mois pour nous offrir ces deux jours de festivité.



Marie-Françoise AGOSTINI
Adjointe Déléguée
Promotion de la ville - Culture - Animations



Marguerite LECLÈRE
Conseillère Déléguée Animations
Relations avec le Comité des Fêtes



Inauguration de la 39^{ème} édition avec le Bagad de la Mirabelle



en présence d'henri CHANUT, Maire, Carole GRANDJEAN, Députée et Véronique BILLOT, Conseillère départementale.



Spectacle de la Compagnie « MLH Danse » le samedi après-midi.



Une allée gourmande toujours aussi fréquentée.



Une marche fromagère conviviale et ensoleillée !



«Grand Show Millenium : le cinéma dans tous ses états». 10 artistes (musiciens, danseuses et chanteurs) ont revisité les grands standards du cinéma pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Miss Grand Nancy et ses deux dauphines ont illuminé cette 39^{ème} édition



Des beignets au fromage toujours aussi prisés : le stand du Comité des fêtes en a vendu 9700.



Médiathèque, bientôt 3 ans

Mode d'emploi

Petit rappel à l'attention des nouveaux arrivants : la médiathèque municipale est située « Traverse des Droits de l'Homme » et dispose de plusieurs espaces : Accueil et périodiques, Animations et expositions, Documentaires, Enfance jeunesse, Ados et Adultes.

Nous disposons de différents supports livres, cd et dvd. Documentaire et fiction se côtoient sur les étagères et dans les bacs.

Tous les genres littéraires sont représentés : roman historique, sentimental, policier, fantastique, album, bd, roman graphique et manga ...romans lus (audios), gros caractères ...

23 heures hebdomadaires d'ouverture au public :

- **Mardi : de 14h à 18h**
- **Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h**
- **Jeudi : de 10h à 12h et de 14h à 17h**
- **Vendredi : de 10h à 12h et de 16h à 18h**
- **Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 16h**

- Consultation de documents sur place et animations gratuites pour tous les publics

Prêt de documents gratuit pour les moins de 16 ans, participation annuelle de 10 € pour les Seichanais et de 12 € pour extérieurs

Catalogue, réservations et prolongations accessibles en ligne ou par l'intermédiaire des bibliothécaires

Acquisitions régulières de nouveautés et service de navette mensuelle de prêts de la bibliothèque départementale

Contact :

Téléphone : 09 78 03 84 13

Mail : mediatheque.seichamps@gmail.com

Notre catalogue en ligne : http://seichamps.c3rb.org/opac_net/

Recherche dans le catalogue de la mmm : <http://www.mediatheque.meurthe-et-moselle.fr/>

Nancyphonies 2018

Emotion et passion à l'église Saint Lambert, trop petite pour accueillir le public du duo « Nuevo Tango » composé de deux artistes à la renommée internationale.

Les deux virtuoses, Floraleda Sacchi à la harpe et Linda Hedlund au violon ont interprété des pièces de Tarrega, Albeniz, Piazzolla, Ginastera, Gardel, Morricone, Montero et Galliano.

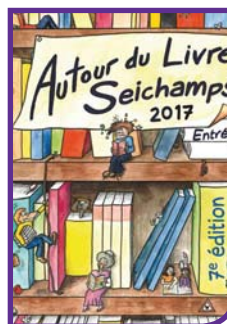
Cette première participation de la ville de Seichamps au festival de musique classique d'été de Nancy, Nancyphonies fut enthousiasmante. Rendez-vous est pris avec le directeur du Festival Hugues Leclerc. Nancyphonies reviendra à Seichamps au cours de l'été 2018.



Les rendez-vous à ne pas manquer

- **En décembre** : en écho à la rencontre avec l'auteur Gilles Paris lors du livre sur la place, projection de l'adaptation libre d'un de ses romans, le film de Claude Barras « Ma vie de courgette ».

- **Autour du livre : dimanche 19 novembre**, en raison des travaux au centre socio-culturel, la manifestation se tiendra à la médiathèque dès 14h : animations, expositions, dédicaces suivies à partir de 17h dans le cadre du mois du documentaire d'une projection débat « Petites mains » l'histoire des ouvrières de Lejaby en présence du réalisateur Thomas Roussillon, en partenariat avec la Médiathèque départementale de Meurthe-et-Moselle.



Soirée jeux, une réussite

La soirée jeux tous publics du 13 octobre a connu une belle réussite. Elle a été menée à la médiathèque en étroite collaboration avec l'Accueil Jeunes.

toutes les infos sur le site de la ville



Travaux au centre socio-culturel, c'est parti !

La rénovation du centre socio-culturel a débuté début juillet comme prévu.

Après le remplacement des deux chaudières en 2016, la rénovation thermique se poursuit avec celui des installations de ventilation et de chauffage.

L'ancienne toiture a été déposée, un désamiantage a été nécessaire. La mise en place de la nouvelle toiture, d'un blanc éclatant, en bac acier avec une isolation de 240 mm, est terminée. C'est une première étape pour lutter contre les dépenses d'énergies.

Des travaux de rénovation des façades étaient devenus nécessaires, la réfection des enduits a commencé.

Où en sommes-nous et quels sont les travaux qui restent à réaliser ?

Toujours à la recherche de solutions pour minimiser les dépenses de fonctionnement :

- côté salle de spectacle une nouvelle isolation de 250 à 300 mm sera réalisée sur les murs et les plafonds,
- un chauffage à panneaux rayonnants et un éclairage à LED seront installés, deuxième étape pour les économies d'énergie,

Ce chantier c'est aussi l'occasion de rendre les lieux plus fonctionnels et de les mettre en conformité par rapport aux nouvelles normes.

C'est ainsi :

- qu'un lieu de stockage sera créé et que les loges et les accès à la scène seront remis aux normes,
- que la salle sera donc nécessairement rénovée,
- que les salles d'activités bénéficieront d'une remise en peinture.

Ainsi ce lieu emblématique, très fréquenté, et où se succèdent, expositions, festivals, spectacles, activités associatives, sera prêt à rouvrir ses portes dans des conditions optimales de fonctionnement.



La commune a aussi investi dans le remplacement d'une grosse partie des appareils électroménagers en cuisine.

Le montant des travaux s'élève à 991 478 € HT. Une partie de ces dépenses est susceptible d'être accompagnée de subventions. D'ores et déjà nous sont acquis 440 000 € dont : 263.000 € pour le Fond de Soutien à l'Investissement Local et 177.000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



Groupe Vivre Seichamps

En juillet nous avons appris la disparition de Simone Veil. Rescapée de la Shoah alors qu'elle était adolescente. Elle devient, par le mérite, Ministre de la République, Première Présidente du Parlement Européen et membre du Conseil Constitutionnel. Nous avons proposé à monsieur le Maire de rendre hommage à cette féministe avant-gardiste par la dénomination d'un lieu dans notre commune.

Un an de métropole : la quinzième métropole de France a connu son premier anniversaire en juillet. À ce jour, nos concitoyens ne perçoivent pas encore les modifications que cela engendre. La métropole gère de nouvelles compétences. Un nouvel exécutif a été élu et devrait subir des modifications à la suite de démissions pour application de la loi sur le non cumul des mandats suite aux élections législatives et sénatoriales.

Lors de cette rentrée scolaire 2017 un peu plus d'un tiers des communes de notre territoire est revenu à la semaine de 4 jours. Les enfants concernés ne vont plus à l'école le mercredi matin. Près de 200 communes dans notre département ont fait ce choix. Pour la rentrée 2018, les municipalités peuvent encore étudier l'opportunité ou non du retour à la semaine de 4 jours.

Toutes nos pensées vont vers nos compatriotes des Antilles durement touchés par l'ouragan Irma. La solidarité nationale doit être totale. Des moyens humains, techniques et financiers doivent être déployés massivement à la hauteur de cette catastrophe. Malheureusement les dégâts se sont étendus au-delà des Antilles, l'ouragan d'une violence sans précédent a dévasté d'autres pays.

*Pour la liste Vivre Seichamps :
Jacqueline PANIS, Macha VIVIER.*

Groupe Seichamps Autrement

Nous avons décidé de communiquer, à nouveau, dans la gazette sans abandonner, pour autant, les échanges que nous avons établis, avec vous, par le biais de nos tracts que vous appréciez. Mais l'actualité étant souvent riche, la gazette est un moyen rapide de vous informer.

Les habitants du nouveau quartier de la haie Cerlin nous ont fait part d'un certain nombre de désagréments qui empoisonnent leur quotidien : peu de trottoirs pour sécuriser les déplacements piétons, pas de piste cyclable en dehors de la rue d'Amance qui, en plus, enregistre une vitesse excessive malgré les zones limitées à 30, peu de stationnements en dehors des places réservées aux habitations (1 par foyer), ce qui engendre des véhicules stationnés dangereusement.

De plus, des vasques de fleurs seraient les bienvenues pour embellir ce quartier car les arbustes sont encore petits et les quelques bandes en prairie fleurie sont éphémères. Plus de 200 habitants se sont déjà installés. Avec la phase 2, nous attendons une arrivée d'environ 300 personnes. Nous souhaitons connaître les aménagements programmés pour les premiers habitants et ceux prévus pour les suivants.

Malgré une forte demande des parents de notre commune pour un retour à la semaine de 4 jours, le maire socialiste et son équipe ont décidé, unilatéralement, une éventuelle réflexion à la rentrée, alors qu'il aurait été si simple, comme l'ont fait de nombreuses communes de notre métropole, de concerter les parents d'élèves avant les vacances, par le biais d'un questionnaire, et de rétablir, dès la rentrée, la semaine des 4 jours, comme le souhaitent la plupart des familles concernées. Après cette année d'observation, il était aisé de prendre une décision rapide pour satisfaire les souhaits des parents.

Chers Seichanaises et Seichanais, nous vous souhaitons une belle rentrée 2017.

*Vos élus Seichamps Autrement :
Catherine KRIER, Yves GRANJON, Marie-Noëlle MAISTRE, Patrick DUBAS.*

Groupe Seichamps Pour Tous : droit de réponse

Nous sommes très attachés et respectueux du droit d'expression de nos collègues minoritaires. Faut-il pour autant laisser publier des propos politiques mensongers qui caricaturent l'action municipale ?

Le débat municipal doit exister mais il mérite mieux. Pour ce bulletin municipal nous avons été confrontés à cette problématique. En effet un des articles de nos collègues de l'opposition, celui du groupe de Catherine Krier Conseillère municipale de droite et du centre pose problème par son contenu qui ne reflète aucunement la réalité. Fallait-il pour autant l'interdire ? Nous avons spontanément écarté cette possibilité et décidé d'utiliser un droit de réponse.

Deux sujets sont abordés dans la tribune de nos collègues : La Haie Cerlin et les rythmes scolaires.

A propos de la **HAIE CERLIN**, qui est, nous vous le rappelons, une **ZAC Métropolitaine** nos collègues de Seichamps Autrement ont perdu la mémoire. Ils oublient avoir été constamment informés des objectifs de la Haie Cerlin, de sa conception en Eco-Quartier et de l'état d'avancement des différents projets. Si Catherine Krier avait participé aux commissions urbanisme ou au moins pris connaissance des comptes rendus serait-elle mieux informée ? Nous lui rappelons que la dernière commission qui a traité de toutes ces questions est toute récente, elle a eu lieu le 19 septembre. Elle y a brillé par son absence non excusée....

Nos collègues ont-ils oublié que la Zac étant une Zac métropolitaine, les plantations et espaces verts sont réalisés avec les services de la Métropole qui auront à les gérer ?

« *Les rues réalisées n'ont pas de trottoir il n'y a pas de piste cyclable...* »

FAUX : la rue des Chivaux, de la Haie Cerlin et la première partie de la rue d'Amance limitées à 30Km/h sont partagées entre véhicules et vélo et équipées de trottoir.

Les allées sont, elles des zones de rencontre à 20Km/h où l'espace est entièrement partagé.

Quant aux vasques fleuries, comment les installer dans un quartier en travaux où sont encore actifs les constructeurs.

De plus sont-elles pertinentes dans un éco quartier alors qu'elles sont progressivement enlevées ailleurs pour être remplacées par des massifs de pleine terre ?

Cette mise au point s'imposait pour rétablir la vérité.

Quant aux **RYTHMES SCOLAIRES** nous serons plus brefs.

« *Le maire et son équipe ont décidé, unilatéralement, une éventuelle réflexion à la rentrée* » **FAUX** ! la collectivité n'est pas décisionnaire c'est le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale qui autorise sur proposition conjointe de la collectivité (délibération) et des Conseils d'école. Décret du 27 juin vacances le 7 juillet, comment organiser la concertation en quelques jours ?

C'est pourquoi de façon unanime les 3 conseils d'école (enseignants, parents, élus) avaient acté que la concertation serait ouverte dès la rentrée scolaire.

« *comme l'ont fait de nombreuses communes de notre métropole ...il aurait été si simple de concerter les parents...et de rétablir, dès la rentrée, la semaine de 4 jours...* » **FAUX** ! Une seule commune sur vingt a décidé du retour à la semaine de 4 jours : Villers-lès-Nancy.

Dans notre circonscription pas une seule commune n'est retournée à la semaine de 4 jours conformément au message passé par l'Inspecteur de la circonscription auprès des enseignants en fin d'année.

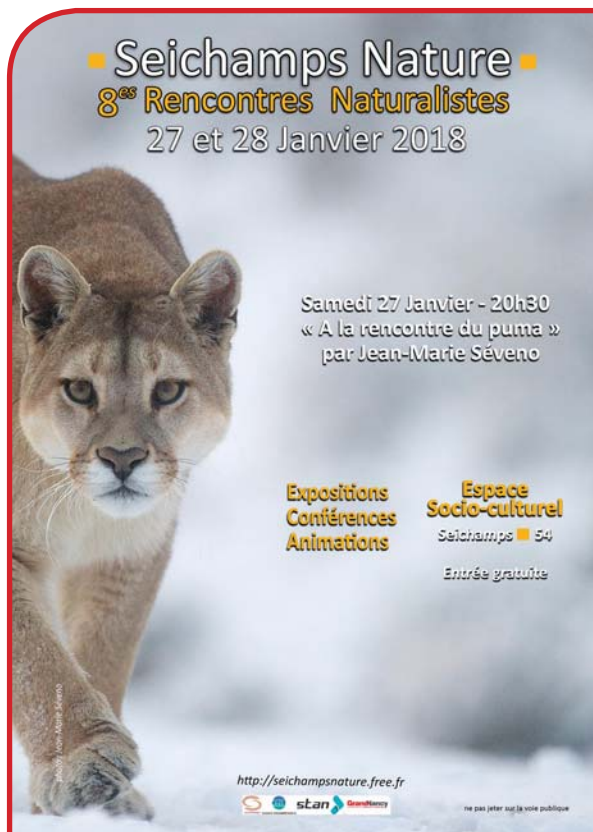
Beaucoup d'allégations mensongères dans cette tribune. A vous de juger !

Vos élus « Seichamps Pour Tous »

Henri CHANUT, Danielle GLESS, Pascale TREIBER, Michel CHARPENTIER, Brigitte MÉON, Marie-Françoise AGOSTINI, Juan-Ramon GARCIA, Yveline LANUEL, Frédéric EGLOFFE, Claire DELALANDE, Jean-Robert LAMBOTTE, Fabienne PRÉVOT, Landry RICHARD, Armelle VÉRON, Marguerite LECLÈRE, Stéphane GUILLIN, Pierre SCHNEIDER, Jacqueline DIONNET, Guillaume PELÉ, Delphine DASSENOY, Alain DECLERCQ.

Seichamps nature de retour

LES 26 ET 28 JANVIER 2018 - CENTRE SOCIO-CULTUREL



Après une année de pause, les rencontres naturalistes « Seichamps Nature » reviennent !

La huitième édition se déroulera les 26, 27 et 28 janvier 2018 à l'Espace Socio-Culturel de Seichamps. La journée du 26 sera réservée aux classes de Seichamps et animée par le CPIE de Champenoux.

Comme les années précédentes, nous n'avons pas retenu un thème en particulier. Vous découvrirez le Renard arctique, l'Aigle pêcheur ou encore le mystérieux Puma. On vous racontera le « Printemps du Saint-Martin » et des « Histoires d'œil ». Vous aurez « Envie d'ailes » ou encore des « Inspirations Africaines »...

Pour cette édition, 26 expositions ont été sélectionnées regroupant plus de 30 photographes de différentes régions. La conférence du sa-

medi 27 janvier sera assurée par Jean-Marie Séveno qui a recherché et rencontré le Puma dans les montagnes chiliennes.

L'objectif de Seichamps Nature n'a pas changé : partager les expériences et les émotions avec d'autres naturalistes, d'autres photographes mais surtout avec un large public pas toujours spécialiste mais toujours attentif et admiratif des photos et œuvres présentées.

La forme de Seichamps Nature n'a pas changé. La manifestation est toujours gratuite avec à la fois des expositions et des conférences et un stand librairie. Nous espérons vous voir nombreux pour cette nouvelle édition !

Bienvenue à

Agathe COURTOIS	13 juin
João PEREIRA	18 juin
Lyla DECKER	19 juin
Zoé NEBRICH	19 juin
Pol NARDIN	28 juin
Isaac BIOUL	24 juin
Mael BULOURE	12 juillet
Méo MARON	22 juillet
Olivia DA SILVA	7 août
Gabriel POURIN	14 août

Nous ont quittés

Marie ROUIT	23 juin
Philippe MEON	20 août

Ont uni leurs destinées

Nicolas STALIN / Roseline GUEGANO

La gazette seichanaise - Bulletin municipal d'informations de la ville de Seichamps
 Directeur de la publication : Henri CHANUT
 Impression : Apache Color (NANCY)
 Sources photos : C. DELALANDE, JR. LAMBOTTE, MF AGOSTINI, S. GUILLIN
 N. DIAQUIN, Comité des Fêtes, Ville de Pulnoy
 Retrouvez toutes les informations municipales sur le site : <http://www.mairie-seichamps.fr>
 Mairie de Seichamps - 9, avenue de l'Europe
 Tél. : 03 83 29 12 61
 Du lundi au jeudi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30
 Le vendredi : 8h à 12h / 13h30 à 17h
 Le samedi : 10h à 11h30

À noter dans vos agendas

- Mercredi 8 novembre : Trophées sportifs à la Maison de l'Amitié
- Les 12 et 13 novembre : Bourse aux skis au Complexe sportif de Martinchamps
- Dimanche 19 novembre : Autour du livre à l'Espace des Parapluies
- Samedi 18 novembre : « Seichamps accueille »
- Jeudi 23 novembre : Droits de l'enfant à l'Espace des Parapluies
- Mercredi 6 décembre : Saint-Nicolas
- Mercredi 20 décembre : Don du sang à la Maison de l'Amitié
- Dimanche 7 janvier : Concert du nouvel an
- Vendredi 19 janvier : Vœux du Maire